

**GUIDE INSCRIPTION INTERNET
BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

Adresses d'accès :

Service « suivi Etablissement »

Baccalauréat général

Depuis le réseau administratif des établissements publics * : <http://webetab.ac-caen.fr/arena>
(identifiant et mot de passe de messagerie personnelle)

Depuis l'accès OTP en établissement privé sous contrat* : <https://extranet.ac-caen.fr/arena>
(identifiant et mot de passe de messagerie personnelle)

Depuis les établissements privés hors contrat : <https://ocean.ac-caen.fr/inscricnetbcg/etablissement>
(identifiant et mot de passe = code établissement)

Baccalauréat technologique

Depuis le réseau administratif des établissements publics* : <http://webetab.ac-caen.fr/arena>
(identifiant et mot de passe de messagerie personnelle)

Depuis l'accès OTP en établissement privé sous contrat* : <https://extranet.ac-caen.fr/arena>
(identifiant et mot de passe de messagerie personnelle)

Depuis les établissements privés hors contrat : <https://ocean.ac-caen.fr/inscricnetbtn/etablissement>
(identifiant et mot de passe = code établissement)

* Le destinataire actuel de l'accès « ARENA » est le chef d'établissement. Dans l'hypothèse où une autre personne de l'établissement est sollicitée, il convient d'utiliser l'application « DELEG-CE » pour déléguer les droits sur l'application.

OPERATIONS PREALABLES AUX INSCRIPTIONS (service SUIVI ETABLISSEMENT) :

Le service « SUIVI ETABLISSEMENT » permet aux chefs d'établissement de suivre l'avancée des inscriptions pour son établissement, de saisir certains paramètres et d'annuler les candidatures erronées.

Changer le mot de passe du service inscription :

Ceci correspond au mot de passe qui est demandé dans le service d'inscription.

Par défaut le mot de passe est identique au code établissement. Il est **impératif de le modifier** pour des questions évidentes de sécurité.

Le mot de passe doit faire obligatoirement 8 caractères et être différent du numéro RNE de l'établissement.

Changer le mot de passe du service suivi :

Ceci correspond au mot de passe qui est demandé dans le service de suivi établissement.

Par défaut, le mot de passe est identique au code établissement. Il est **impératif de le modifier**.

Le mot de passe doit faire obligatoirement 8 caractères et être différent du numéro RNE de l'établissement.

Les autres fonctionnalités ne sont visibles qu'à l'issue du changement des mots de passe.

Saisir les codes divisions (facultatif) :

Afin de faciliter les pointages ultérieurs, il est possible de saisir l'ensemble des codes divisions, qui seront alors proposés sous forme de liste de choix au candidat lors de son inscription. Si cette saisie n'est pas réalisée, le candidat n'aura pas la possibilité de saisir son code division lors de son inscription.

Ce code division n'ayant d'utilité que pour la gestion au sein de l'établissement il n'est pas déchargé dans le fichier destiné à l'application OCEAN.

Saisir les paramètres obligatoires :

L'établissement doit saisir ses paramètres avant l'ouverture du service.

➤ **Section de langue (internationale, européenne)**

L'établissement doit indiquer si la section de langue est enseignée ou non.

Par défaut, la section de langue est non enseignée dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en section de langue.

➤ **Section binationale (Abibac, Bachibac, Esabac)**

L'établissement doit indiquer si la section binationale existe ou pas.

Par défaut, la section binationale est non enseignée dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en section de langue.

➤ **EPS de complément :**

ne concerne que les lycées suivants : Liard FALAISE – Sorel HONFLEUR – Jean Paul II COUTANCES – Charles Tellier CONDE SUR NOIREAU (baccalauréat général uniquement)

L'établissement doit indiquer si l'EPS de complément est enseignée ou non.

Par défaut, l'EPS complémentaire est non enseignée dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en EPS complémentaire.

Afficher la liste des pré-inscrits par division :

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré-inscrits par division et par série.

Cette liste affiche :

- Numéro de pré-inscription
- Nom, prénoms
- Date de naissance
- Provenance du candidat : E = Épreuves anticipées ou R = Redoublant
- Indicateur d'un choix de section de langue (internationale, européenne, binationale) si l'établissement a déclaré que la section langue était enseignée
- Indicateur d'une inscription à l'EPS complément si l'établissement a déclaré que l'EPS de complément était enseignée

Il est possible d'éditer cette liste. Elle peut donc être utilisée comme liste de pointage.

Il est possible de repérer les candidats venant d'une autre académie ou ayant déclaré avoir perdu leur numéro d'inscription de l'année passée, ceci pour le contrôle des pièces justificatives.

Cette liste est triée, pour chaque division par série, option de série et ordre alphabétique.

Afficher la liste des pré-inscrits par série :

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré-inscrits par série, option de spécialité.

Cette liste affiche :

- Numéro de pré-inscription
- Nom, prénoms
- Date de naissance
- Provenance du candidat : E = Épreuves anticipées ou R = redoublant
- Indicateur d'un choix de section de langue (internationale, européenne, binationale) si l'établissement a déclaré que la section langue était enseignée
- Indicateur d'une inscription à l'EPS complément si l'établissement a déclaré que l'EPS de complément était enseignée.

Il est possible d'éditer cette liste. Elle peut donc être utilisée comme liste de pointage.

Il est possible de repérer les candidats venant d'une autre académie ou ayant déclaré avoir perdu leur numéro d'inscription de l'année passée, ceci pour le contrôle des pièces justificatives.

Cette liste est triée sur série, option de spécialité, enseignement de spécialité, section de langue et ordre alphabétique.

Annulation d'une pré-inscription :

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré-inscrits par série.

Cette liste affiche :

- Code de la division
- Numéro de pré-inscription
- Nom, prénoms
- Date de naissance
- Indicateur d'annulation (permet de savoir que cette candidature a été annulée par le service de suivi établissement)
- Provenance du candidat : E = Épreuves anticipées ou R = redoublant

Cette liste est triée, pour une série donnée, sur code de la division et ordre alphabétique.

Pour annuler une pré-inscription, cliquer sur le numéro du candidat concerné.

Pour réactiver une pré-inscription précédemment annulée, cliquer à nouveau sur le numéro de candidature.

Impression de confirmations :

Les confirmations d'inscription sont éditées dans l'établissement. Il est conseillé de procéder à une **édition groupée** réalisée à partir du service « suivi », une fois que tous les élèves se sont inscrits.

La confirmation d'inscription faisant foi,

➤ **les candidats doivent :**

- ☞ **vérifier TRES ATTENTIVEMENT : leur état civil, leur adresse et leurs choix,**
- ☞ **relever leur numéro,**
- ☞ **dater et signer leur confirmation.**

➤ **pour les candidats mineurs, la confirmation d'inscription doit être impérativement signée du représentant légal.**

Les candidats qui relèvent de cas particuliers non gérés par l'application (ex : sportifs de haut niveau...) modifient manuellement **à l'encre rouge** leur confirmation d'inscription qui sera visée par le chef d'établissement.

Liste des candidats inscrits en EPS ponctuel facultatif

Cette liste est utile pour visualiser les activités CCF obligatoires et l'activité ponctuelle facultative.

Liste des candidats inaptes en EPS obligatoire

Affichage d'un tableau indiquant les candidats inaptes triés par numéro d'inscription, nom et prénoms. Le nombre de candidats est affiché.

Liste des candidats inscrits en LELE (BCG Série L uniquement)

Affichage d'un tableau avec précision des langues choisies en LELE par le candidat.

Cette liste de contrôle doit être utilisée pour vérifier les choix des candidats (choix d'option pour chaque candidat (LV1 ou LV2) avec précision de la langue concernée (ex LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1 (ANGLAIS)

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix d'option de l'épreuve de LELE et choix d'option de la langue de l'épreuve correspondant.

Le nombre de candidats est affiché.

Liste des candidats inscrits en option Informatique Création Numérique – ICN (BCG Séries L et ES uniquement)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, inscrits en option Informatique Création Numérique évalués en cours d'année.

Cette liste de contrôle peut être utilisée pour vérifier que les candidats inscrits à cette option suivent bien cet enseignement.

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- épreuve facultative (FAC 1 ou FAC 2)

Le nombre de candidats est affiché en bas du document.

Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique/Design Arts Appliqués en LV1 (BTN uniquement)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, de la langue étudiée dans le cadre de l'enseignement Technologique/Design et Arts Appliqués en LV1.

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de langue étudiée en LV1

Le nombre de candidats est affiché au bas du document

Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique en Langue Vivante – ETLV (BTN série STHR seulement)

Uniquement pour les candidats de la série STHR, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, de la langue étudiée dans le cadre de l'enseignement technologique en langue vivante.

Cette liste de contrôle peut être utilisée pour vérifier que les choix candidats correspondent à la langue dans laquelle est assuré l'ETLV dans l'établissement.

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de langue étudiée en ETLV (LV1 ou LV2)

Le nombre de candidats est affiché au bas du document



Signalement des candidats inscrits en Langues Vivantes avec ECA ayant au moins une langue non enseignée dans l'établissement

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision des langues choisies par le candidat.

Les établissements **doivent signaler** à partir d'inscrinet les candidats inscrits en langue vivante avec ECA (LV1 ou LV2) qui subiront les épreuves en contrôle ponctuel car **la langue n'est pas enseignée à ces candidats dans l'établissement.**

Cette demande de dérogation pour ECA LV1 et LV2 doit être faite une fois que tous les candidats sont inscrits et juste avant la clôture.




Par défaut aucune dérogation n'est demandée.

Ce signalement sera pris en compte dans OCEAN à la remontée des inscriptions.

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de la LV1
- choix de la LV2

Le nombre de candidats est affiché. **Pour les langues qui ne correspondent pas à un enseignement suivi par le candidat dans l'établissement, cliquer sur la langue concernée**

 : Enseignement suivi par le candidat dans l'établissement
 : Enseignement **NON SUIVI** par le candidat dans l'établissement (donc une **demande de dérogation est à faire**)
 : Zone grisée, pas d'évaluation en ECA pour cette langue et ce candidat (Cas de candidats inscrits en OIB, en section binationale ...).

Liste des candidats inscrits en Langue(s) Vivante(s) avec ECA (Evaluation en Cours d'Année)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision des langues choisies par le candidat.

Ce document doit être utilisé comme liste de contrôle.

Les informations affichées sont :

- numéro de pré-inscription,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de la LV1
- choix de la LV2

Le nombre de candidats est affiché. **Le renvoi (1) signale les candidats pour lesquels une dérogation a été demandée.**

Les langues pour lesquelles la partie orale n'est jamais évaluée sont suivies de **(2) (langues jamais enseignées en établissement)**

Le choix LV suivi de **(3) signifie qu'il y a Bénéfice ou Dispense.**

Le choix LV suivi de **(4) signifie que le candidat est inscrit en OIB ou en section binationale.**

Extractions :

Cette fonctionnalité permet d'effectuer des extractions des données d'inscription des candidats pour constituer des fichiers au format « csv » utilisables dans des logiciels de bureautique. Ces extractions peuvent être réalisées par série, par division de classe ou pour l'ensemble de l'établissement.

Les rubriques suivantes sont proposées à l'extraction :

- La division de classe,
- Titre (M./MME),
- Nom et prénoms,
- Date de naissance,
- N° dossier,
- Option de spécialité,
- Enseignement de spécialité,

- Section de langue,
- Langue de la section,
- Choix option EPS facultative,
- Choix LV1,
- Demande de dérogation LV1 (langue qui ne peut pas être évaluée en ECA dans l'établissement),
- Choix d'option LV2,
- Demande de dérogation LV2,
- Choix de Littérature Etrangère Langue Etrangère (LELE, série L uniquement),
- Choix d'Enseignement Technologique en LV1 (ETLV1 séries STL et STI2D uniquement), de Design et Arts Appliqués en LV1 (DAALV1 série STD2A uniquement),
- Choix option EPS obligatoire
- Choix épreuve facultative 1
- Choix épreuve facultative 2
- Choix option EPS facultative.

Fermeture du service :

A la fin des inscriptions il est nécessaire de "fermer" le service. A partir de ce moment, les services de pré-inscriptions et de suivi ne sont plus accessibles.

Service « Inscription Etablissement »

Baccalauréat général

<https://ocean.ac-caen.fr/inscrinetbcg/inscription>

Baccalauréat technologique

<https://ocean.ac-caen.fr/inscrinetbtn/inscription>

Pour établir la connexion, saisir le numéro de l'établissement et le mot de passe indiqué dans le service « SUIVI ETABLISSEMENT ».

Les élèves utilisent le numéro d'inscription figurant sur la convocation et le relevé de notes des épreuves anticipées (si le candidat était en première en 2017) ou de baccalauréat (dans le cas d'un candidat redoublant).

Une liste alphabétique jointe en annexe récapitule les numéros attribués aux élèves de chaque établissement ayant présenté ces épreuves ou cet examen en 2017 dans l'académie de Caen. Cette liste est **confidentielle** et ne doit en aucun cas être mise à leur disposition.

Chaque candidat s'inscrit **en suivant les consignes** des différents écrans.

A la fin de la saisie, il valide son inscription et note le numéro à 6 chiffres qui lui a été attribué. Sur la confirmation apparaît le **numéro d'inscription suivi d'un tiret et du chiffre 1**.

Les cas particuliers seront signalés au service du baccalauréat, et les confirmations d'inscription seront modifiées manuellement **en rouge**.

MODIFICATION D'INSCRIPTION

Un candidat peut modifier une inscription erronée à partir du service «inscription», rubrique «modification», en saisissant son numéro d'inscription et sa date de naissance.

Sur la nouvelle confirmation apparaîtra le même numéro, mais suivi d'un numéro d'ordre différent.